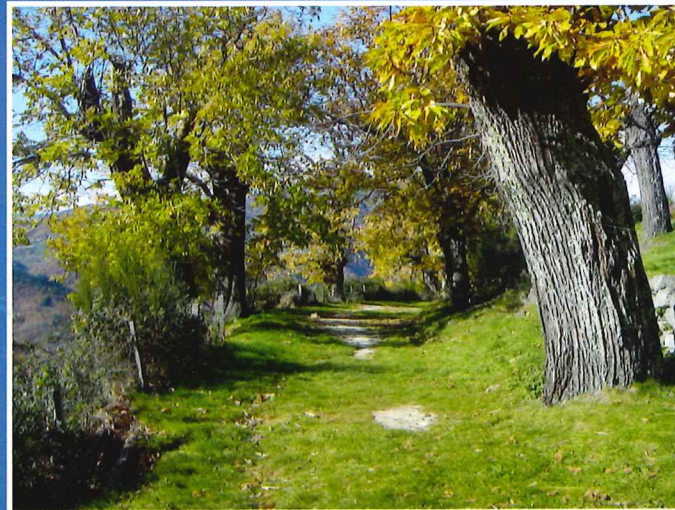
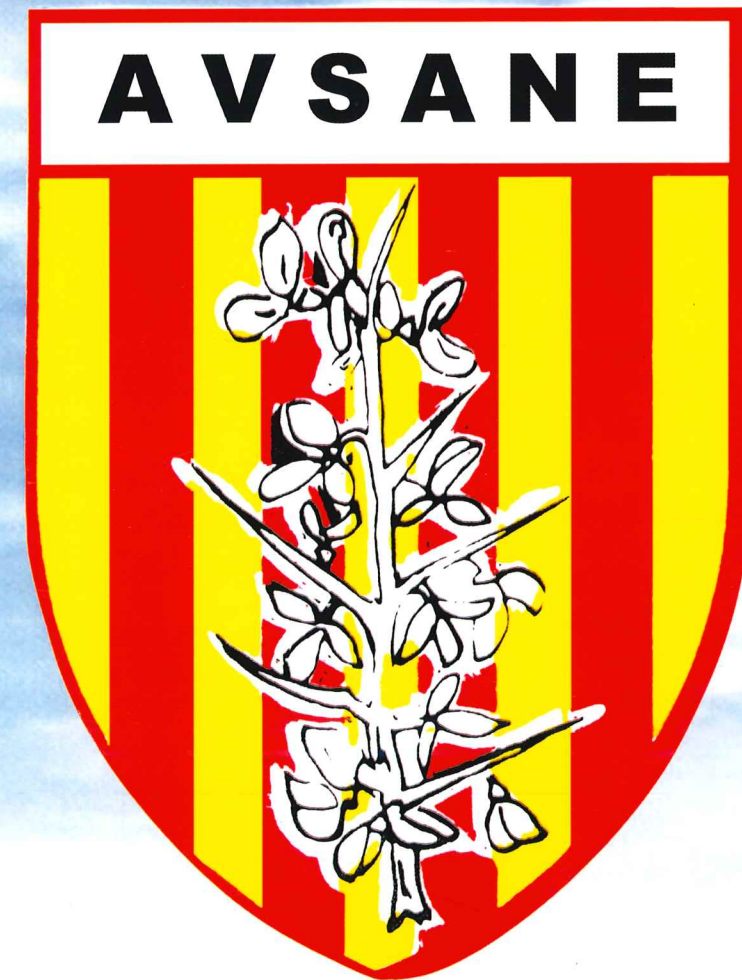


**Association Varoise pour la Sauvegarde
de l'Agriculture,
de la Nature et de l'Environnement.**



ASSOCIATION VAROISE POUR LA SAUVEGARDE DE L'AGRICULTURE, DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

SPECIAL



200 ANS

Association Varoise
pour la Sauvegarde de
l'Agriculture,
de la Nature et de
l'Environnement

REVUE DE LIAISON

SOURCES ORIGINELES

Comme en font foi ses archives, l'AVSANE est la continuatrice des sociétés qui, depuis 1801, se sont succédées jusqu'à elle, tout en suivant l'évolution des faits, sans jamais faillir à leurs missions bénévoles qu'elles ont toujours assumées suivant leurs ressources et dans les limites de leurs moyens d'action pour la sauvegarde des intérêts régionaux.

Ces sociétés furent : **La Société Libre d'Emulation** créée par l'arrêté du 9 Germinal an IX (30 mars 1801) de M. Fauchet, premier Préfet du Var, **les Sociétés d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie** des arrondissements de Toulon et Draguignan ; succédant à la Société Libre d'Emulation, par circulaire du Comte Decazes, ministre de l'Intérieur et l'arrêté d'application du 25 septembre 1819, de M. Chevalier, Préfet du Var, sociétés devenues "comices agricoles" par arrêté du 30 mars 1838, de M. Le Marchand de la Faverie, Préfet du Var ; puis **Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation du Var** par accord tacite du 12 juin 1880 et l'Association Varoise pour la Sauvegarde de l'Agriculture, de la Nature et de l'Environnement en date du 3 avril 1971, par la fusion de la S.A.H.A.V avec la S.A.C.I.V (J.O 121 du 26 mai 1971, page 5141), auxquelles est venue se joindre, en 1976, l'association "**Les Amis des Villages Varois**".

Son rôle est d'abord d'informer les sociétés de l'activité de son Conseil de Direction et des membres de l'association. Elle veut aussi, par une information originale, faire connaître ses points de vue à tous ceux qui nous font l'honneur de nous lire.

Edito...	P 3
AVSANE, 200 ans.	
Allocution de la présidente	P 4-5
Allocution du Préfet du Var	P 6-7
Comptes rendus de presse	P 8-9
Conférences	
"L'approvisionnement en eau dans le Var", par Mme Sylvie Soumet, chef de la mission interministérielle du Service des Eaux	P 10
"Les organismes génétiquement modifiés" par M Patrick Roussel, chercheur à la station agronomique de Montaulivet	P 11
Le Conseil de Direction - Le bureau	P 12
La médaille d'honneur de l'AVSANE	P 13
Le mot de la présidente	P 14
Participation de l'AVSANE à différents comités ou commissions	P 15
Le bulletin d'adhésion	P 15

AVSANE

Association agréée Cf à l'article L 160-1 du code de l'urbanisme et article 40 de la loi du 10 juillet 1976, par décision de Monsieur le Préfet du Var, en date du 28 août 1978.

L'Oustaou du Faron (téléphérique)
83200 - Super-Toulon
Tel/fax : 04.04.91.02.91

Directeur de publication : **Annie Combes**
Rédacteur en chef : **Janine Richerme**
Comité de rédaction : **Liliane Cauden, Philippe Duval, Catherine May, Dr Moreigne**

Photographies et maquettes :
Jacques Brachet

Imprimerie :
MARIM - 1, rue Mansard 83100 - Toulon
Tel : 04.98.00.13.00 - Fax : 04.94.36.71.67

Les options et théories exprimées dans la revue, le sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Reproduction autorisée sous réserve d'indiquer les références.

ISSN 0 395 1846

PARTICIPATION DE L'AVSANE A DIFFERENTS COMITES OU COMMISSIONS

ORGANISMES DEPARTEMENTAUX

Commission des carrières : Philippe DUVAL - Dr Etienne MOREIGNE
C.O.D.E.P (Commission Départementale de l'Elaboration du Plan de Protection de l'Atmosphère : Dr Etienne MOREIGNE - Jean-Pierre PRIEUX
Conseil Départemental de Chasse : Michel ALBENGA - Georges SAUGEY
Commission Départementale Plan d'Elimination des Déchets Ménagers : Monique PUECH - Michèle NEVIERE
Commission Départementale de Révision du Plan d'Elimination des Déchets Ménagers : Michèle NEVIERE - Monique PUECH
Commission des Déchets du Bâtiment : Philippe DUVAL - Dr Etienne MOREIGNE
Comité Départemental " Habitat et Natura 2000 " : Annie COMBES - Monique PUECH
Conseil Départemental d'Hygiène : Jean-Pierre PRIEUX - Dr Etienne MOREIGNE
C.A.R.I.P (Cellule d'Analyse des Risques) : Jean-Pierre PRIEUX - Dr Etienne MOREIGNE
Commission Départementale " Sites, Perspectives et Paysages du Var " : Annie COMBES - Georges SAUGEY
Commission de Protection de la Nature : Simone LAPRAS - Joël CAUDEN

AUTRES ORGANISMES

Comité Départemental du Tourisme : Philippe DUVAL - Annie COMBES
AIRMARAIX : Dr Etienne MOREIGNE - Jean-Pierre PRIEUX
Conseil d'administration du SITTMAT : Antoine GOUIRAND - Claude VERMOREL
Commission Municipale de l'Environnement de la Seyne : Antoine GOUIRAND
Secrétariat permanent pour les problèmes de pollution industrielle : Dr Etienne MOREIGNE - Jean-Pierre PRIEUX
Comité de l'Aménagement, l'Urbanisme et l'Environnement : Annie COMBES

ORGANISMES OCCASIONNELS

Commission sur le Nucléaire à Toulon (Relevant de la Préfecture Maritime) : Dr Etienne MOREIGNE
Débat public sur la ligne de haute tension de Boute-Carros : Jean-Pierre PRIEUX - Dr Etienne MOREIGNE

ASSOCIATION VAROISE pour la SAUVEGARDE de l'AGRICULTURE, la NATURE et l'ENVIRONNEMENT « A.V.S.A.N.E. »

Régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, l'AVSANE est née de la fusion de la Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation du Var (S.A.H.A.V.) et de la Société d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie du Var (S.A.C.I.V.) ayant pour origine commune de base l'arrêté préfectoral du 9 Germinal an IX (30 mars 1801) puis l'intégration de la Société « Les Amis des Villages Varois »

Siège social : Oustau du Faron – Gare du Téléphérique – 83200 TOULON – Tél. 04.94.91.02.95

Nom Profession.....

Prénoms né(e) le ... / ... / ... à

Demeurant

..... Téléphone

Demande mon admission à l'A.V.S.A.N.E. en qualité de membre *

Je me recommande de M **

Fait à le Signature,

* Membre titulaire 23 euros - Membre associé 10 euros - Membre donateur et bienfaiteur 80 euros

** Indiquer le nom d'un membre appartenant à l'AVSANE.

ET MAINTENANT... L'AVENIR



A l'occasion de la célébration du bicentenaire de l'AVSANE, nous avons évoqué notre passé et ce fut pour tous un moment à la fois émouvant et heureux.

Nous avons évoqué le présent, maintenant il nous faut résolument nous projeter dans l'avenir, pressentir les évolutions nécessaires, les préparer. Ce sera notre tâche commune. Essayons de l'esquisser aujourd'hui.

Un premier débat a été amorcé au cours de nos dernières réunions. Quelle sera la place réservée à l'agriculture dans l'avenir ?

Les structures des organisations agricoles ont beaucoup évolué au cours du dernier demi-siècle. Les syndicats agricoles se sont multipliés et diversifiés, les chambres d'agriculture sont structurées. Quand nous nous intéressons aux carrières, l'impact sur les vignobles voisins est instantanément évoqué. Quand il s'agit d'hygiène, la nécessaire évolution du traitement des effluents et des caves vinicoles, émerge aussitôt. Quand il s'agit de la protection contre les incendies de forêts, le débroussaillage par le pâturage intervient. Bref, pour nous, les agriculteurs continuent à être les meilleurs défenseurs naturels de l'environnement, mais doivent veiller à ne pas en être les pollueurs.

A été débattu le tourisme, qui est la première industrie départementale. L'exploitation du littoral étant à peu près arrivée à saturation, les deux domaines du développement vont inéluctablement être le domaine maritime et l'intérieur.

Réfléchissons donc à ce que doit être l'exploitation judicieuse du tourisme nautique. Réfléchissons aussi à ce que doit être l'urbanisme rural, les moyens de transport et la communication non polluante. Bien sûr, nous ne sommes pas des découvreurs. D'autres, beaucoup d'autres, que ce soit parce qu'ils sont exploitants ou parce qu'ils sont, comme le Conseil Général, les protecteurs de l'intérêt général, ne nous ont pas attendus. Mais puisque, régulièrement, nous avons des avis à donner, préparons-nous à les donner aussi judicieusement que possible. Dessinons les orientations, accentuons les tendances lorsqu'elles sont bonnes.

Le Conseil Général s'occupe beaucoup de développer le cyclotourisme. Il faut que nous participions à l'effort de développement du concept de réseau cycloroutier qui va au delà des simples pistes cyclables. On évitera aussi le mitage désastreux, tant sur le plan de la lutte contre les incendies que du point de vue de l'esthétique des paysages. Le danger du développement de nouvelles zones humides concentriques autour des vieux villages, ne doit pas non plus être sous-estimé. A nous d'être vigilants et de faire revivre l'association des Amis des Vieux Villages Varois, qui a fusionné avec l'AVSANE, il y a quelques décennies.

L'avenir nous sourit mais il y a du pain sur la planche pour ceux qui participent à nos groupes de travail et comités de direction. Nous avons conscience aussi d'une nécessaire réorganisation de notre documentation. Malgré la grande bonne volonté de nos documentalistes qui s'efforcent de constituer et mettre à jour des dossiers fonctionnels, nous en sommes encore à des méthodes archaïques. Il nous faut résolument utiliser les ressources de l'informatique pour exploiter judicieusement une documentation adaptée à nos besoins

La présence de sociétaires jeunes, convaincus et déjà informatisés à titre personnel, nous permettra certainement d'utiliser cet outil de travail indispensable.

ANNIE COMBES

EDITO



La présente édition de cette plaquette est consacrée au bicentenaire de la création de notre association. Sa lecture permettra à nos adhérents et à tous ceux qui nous feront l'honneur et l'amitié de la lire, de mieux connaître nos origines, nos buts et nos domaines d'action.

Sans avoir la prétention de résumer ces pages, je souhaite que vous compreniez combien j'apprécie l'aide de nos membres, au moment même où la maladie me contraint à réduire mes activités.

L'AVSANE a maintenant une nouvelle présidente, Mme Annie COMBES, décidée à tout faire pour que ce bicentenaire confirme la vocation de cette société créée en 1801. Depuis cette date, s'adaptant aux époques, notre association a su jouer son rôle, défini par son créateur, M. FAUCHET, premier préfet du Var.

Vous lirez la présentation de ce bicentenaire par Annie Combes et les propos de M. Daniel CANEPA, actuel préfet du Var, dans le discours de clôture de cette commémoration, le 30 novembre 2001, dans les salons de la Préfecture.

Ma reconnaissance envers M Canepa est grande, car ma déception de ne pas avoir pu être présent à cette cérémonie a été largement compensée par son analyse et sa mise en évidence de l'utilité des activités de l'AVSANE, dans sa recherche constante de l'intérêt général au cours de ces deux cents

dernières années.

Vous pourrez également apprécier dans cette plaquette, la qualité des exposés relatifs à la ressource en eau dans le département du Var, depuis toujours objet de nos attentions et de nos efforts, l'autre faisant le point sur les difficultés d'appréciation actuelle sur les O.G.M.

Il s'agit de deux dossiers importants parmi tous ceux que la vie moderne nous impose et qui témoignent qu'aucune activité humaine ne reste longtemps étrangère aux questions d'environnement.

Aussi, je souhaite, en ce début du troisième siècle de notre vie associative, la continuité de notre double rôle : étudier et suggérer à l'administration des décisions d'intérêt général et lui faire mieux connaître l'opinion des administrés.

Ce bicentenaire marque aussi une évolution importante dans le découpage administratif territorial par le regroupement des communes les plus modestes dans des communautés d'agglomérations, autorisant ainsi un aménagement du territoire plus homogène. Désormais, la sauvegarde de notre patrimoine et l'amélioration de la qualité de la vie des Varois ne sont plus du domaine de l'utopie.

J.M CRILOUX

Président honoraire de l'AVSANE



Monsieur le Préfet
Monsieur le Préfet Maritime
Mesdames et Messieurs
les Elus Varois
Mesdames, Messieurs
Chers Sociétaires.

Vous nous faites l'honneur et le plaisir de venir fêter avec nous le bicentenaire de notre association. Nous vous en remercions.

Nous remercions particulièrement M. le Préfet du Var de nous recevoir dans ce lieu privilégié.

Permettez-moi de retracer pour vous, en quelques minutes, notre histoire.

C'est le 30 mars 1801 (9 Germinal an IX) que M. Fauchet, Préfet du Var, le premier de vos prédécesseurs Monsieur, crée par arrêté la "Société libre d'émulation du Var", dont il assure personnellement la présidence ; présidence effective et non pas déléguée, et ce , pendant plusieurs années.

C'est l'acte fondateur. Le choix des termes est, comme toujours, révélateur. "Société libre d'émulation". La liberté, l'émulation. En 1801, ce sont deux vertus fondamentales dans cette société née de la Révolution.

Les buts sont clairement définis dans le premier arti-

cle des statuts : "amélioration de tous les arts et principalement de l'agriculture. Recherche des ressources industrielles et commerciales que la nature du sol et la position hydraulique (déjà la ressource en eau !) peuvent permettre".

En ce qui concerne la Société libre d'émulation créée en 1801, le projet était sans doute trop global et il a paru rapidement nécessaire de scinder le champ d'activité en trois domaines.

C'est ainsi que le 18 janvier 1812, sur proposition du Préfet Leroy de Boisau-Marie, le Ministre de l'Intérieur approuve une modification des statuts et la création au sein de la Société d'Emulation de trois sections :

- . Agriculture et Commerce
- . Littérature et Beaux Arts
- . Sciences et Arts.

Il faut attendre le 25 septembre 1819 pour que la première section "Agriculture et Commerce" accède à une véritable indépendance.

C'est en effet à cette date que sur proposition de M. Chevalier, Préfet, adressée à M. le Comte Decazes, Ministre de l'Intérieur, est créée la Société Autonome d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie du Var (la S.A.C.I.V.).

Le but reste le même "encourager, promouvoir, récompenser". Les moyens restent les mêmes, le financement étant assuré par le Conseil Général.

Néanmoins, le 30 mars 1838, M. Lemarchand de la Faverie, Préfet, procède à une nouvelle restructuration de la Société. Il reprend à son compte une suggestion de M. Siméon, Secrétaire d'Etat à l'intérieur, qui avait préconisé la création de Comices Agricoles, à l'origine, associations privées formées par les cultivateurs d'un arrondissement pour favoriser le développement de l'agriculture, formation dont il avait constaté l'efficacité en Angleterre.

Le Préfet organise donc les comices agricoles, greffés sur la Société autonome d'Agriculture et intégrés à cette structure.

Les comices agricoles sont décentralisés : un par arrondissement. Ils sont richement dotés, car le Conseil Général est généreux. Ils retrouvent pleinement la vocation première de la Société de 1801, l'émulation. On a fêté, en 1938, je dis bien 1938, le centenaire de l'association qui avait été remaniée en 1838 lors de la fondation des comices agricoles.

On peut néanmoins et très légitimement célébrer en 2001 le Bicentenaire de la même association, car en 2001 nous remontons aux sources, l'acte fondateur de 1801.

Les cérémonies de 1938 furent joyeuses, hautes en couleur. La presse régionale rendit compte du traditionnel banquet qui se termina en apothéose lorsque le président de l'association qui avait à sa droite M. Bailey, sous Préfet de Toulon, et à sa gauche M. Escartefigue, Député-Maire, déclara qu'il n'y aurait pas de discours.

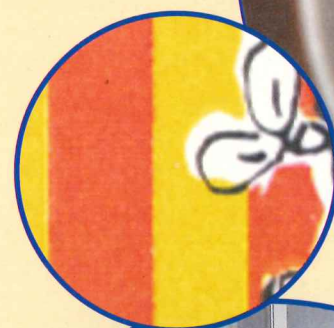
M. Escartefigue s'exclama alors " puisqu'il n'y a pas de discours, je prends la parole et je demande qu'on m'inscrive comme membre de votre Société ".

Mais revenons à l'histoire : Le 24 novembre 1868, certains membres firent sécession et créèrent la Société d'Horticulture et d'Acclimatation du Var.

L'acclimatation d'arbres fruitiers exotiques avait en effet pris une grande importance et aboutit à la création par l'association, du jardin d'acclimatation sur la propriété Lahitte au Mourillon.



Annie Combes remet la médaille de l'AVSANE à M le Préfet du Var et à M le représentant du Préfet Maritime





CONSEIL DE DIRECTION

Mesdames

Liliane CAUDEN
Annie COMBES
Simone LAPRAS
Catherine MAY
Odette MOCAER-AUZENDE
Michèle NEVIERE
Monique PUECH
Jeanine RICHERME

Messieurs

Michel ALBENGA
Joël CAUDEN
Jean CRILOUX
Jean-Charles DROUET
Philippe DUVAL
Antoine GOUIRAND
Jacques MOACHON
Etienne MOREIGNE
Jean-Pierre PRIEUX
Edmond PRUNIER
Georges SAUGEY
Roger TISSEYRE
Claude VERMOREL

BUREAU



Présidente :
Annie COMBES

**Président sortant
élu président honoraire :**
Jean CRILOUX

Vice-présidents :
Liliane CAUDEN
Philippe DUVAL
Jacques MOACHON
Monique PUECH

Secrétaire général :
Dr Etienne MOREIGNE

Secrétaire général adjoint :
Jean-Pierre PRIEUX

Trésorière :
Odette MOCAER-AUZENDE

Trésorière adjointe :
Jeanine RICHERME

Documentalistes :
Catherine MAY
Marthe PRUNIER

Cette activité, est rendue possible grâce aux excellentes relations entretenues avec la Marine dont les bâtiments revenaient de campagne avec des spécimens, graines, boutures et plants. Leur contribution à la botanique locale fut déterminante.

Malheureusement, au cours de la dernière Guerre, le jardin d'acclimatation du Mourillon fut détruit et ne put ensuite être reconstitué, les archives ayant également disparu. L'excellence des relations d'alors avec la Marine est attestée par le fait que pour la première fois, en 1868, le Préfet Maritime accepte la présidence d'honneur de l'association comme c'est encore la tradition aujourd'hui, ce dont nous sommes heureux et honorés.

Mais revenons aux comices agricoles, 12 ans après s'être séparés, Comices agricoles et Société d'Horticulture et d'Acclimatation du Var se regroupent donnant naissance, le 13 mars 1880, à la Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation du Var, la S.A.H.A.V.

La Société entre alors dans une ère de grande stabilité. Ses travaux sont régulièrement publiés dans un bulletin. Je citerai, à titre d'exemples, quelques études particulièrement significatives :

- en 1845, réalisation d'un projet de ferme modèle ;
- à partir de novembre 1848, participation à l'étude sur le boisement du Faron ;
- (1871-1890) participation à la lutte contre le phylloxera ;
- en 1878, étude sur les rivières et réserves en eau du département, sujet toujours d'actualité, comme vous en avez eu la démonstration au cours de la brillante conférence introductive ;
- en 1884, participation à l'étude d'un projet de création d'une école d'agriculture dans le Var ;
- en avril 1893, participation, à la demande du Préfet, à une étude sur la date d'ouverture de la chasse dans le département.

Après presque un siècle de vie paisible et féconde, le 3 avril 1971 la Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation du Var (la S.A.H.A.V.) fusionne avec la Société d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie du Var (la S.A.C.I.V.) qui avait vécu d'une existence indépendante à Draguignan depuis presque 150 ans. Toutes deux donnent naissance à l'A.V.S.A.N.E., Association Varoise pour la Sauvegarde de l'Agriculture, la Nature et de l'Environnement, la nôtre, l'actuelle, celle dont nous fêtons aujourd'hui le bicentenaire.

De cette longue histoire ne retenons que trois dates, trois orientations, trois personnages :

1801 - Naissance de la

Préfet Maritime, car sans la Marine, on ne peut rien. Il est devenu et resté notre troisième Président d'honneur.

Il est à remarquer que dans notre association le personnel marine représentait alors, une majorité de nos membres.

Voici donc l'A.V.S.A.N.E. Les deux brillantes conférences que vous avez pu entendre au cours de cette matinée sont le symbole de la diversité de nos préoccupations.

La préservation de la ressource en eau, traitée par Mme Soumet témoigne de la continuité de l'attention que nous portons à ce problème majeur.

Les réflexions sur les organismes génétiquement modifiés soulignent notre

Mme Zaccarie a tenu à offrir à l'association et que vous avez pu admirer dans le hall d'entrée en témoignent, qu'elle en soit chaleureusement remerciée.

M. Zaccarie avait une imagination féconde. La création, sous son impulsion, des lacs collinaires le prouve. C'était aussi un homme d'action. Il a conçu l'A.V.S.A.N.E. Il l'a aidée à faire ses premiers pas et il a trouvé en M. Criloux qui l'avait secondé à la Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation du Var, "S.A.H.A.V." un digne successeur.

La deuxième personne que je voudrai citer est M. Criloux, notre Président honoraire, absent aujourd'hui pour raison de santé et bien connu de la plupart d'entre vous.

Il a été notre porte parole, clairvoyant, écouté, intransigeant sur tout ce qui touche à la sauvegarde de l'environnement, fidèle à l'idéal fondateur de 1801 et soucieux du seul intérêt général ; il a su en associant la diplomatie à la fermeté, discerner judicieusement les frontières mouvantes de la conciliation.

Il est difficilement remplaçable, j'en ai conscience. Lui succéder, moi qui suis sa toute récente héritière, est une très lourde tâche que je m'efforcerais d'accomplir de mon mieux, avec votre aide à TOUS ...

En conclusion, je voudrais évoquer la situation actuelle difficile que nous

vivons, tant sur les plans politique, économique et social, que du fait de l'insécurité, la délinquance, notamment juvénile et donc l'échec de l'éducation parentale et nationale. S'il y a nécessité d'apporter des solutions à ces problèmes, l'environnement peut être un creuset populaire pour y travailler.

En effet, la preuve est maintenant faite que toute activité humaine comprend un volet important relatif à la qualité de vie.

L'AVSANE, avec beaucoup d'autres, peut jouer un rôle modeste mais utile en ce domaine.



**La preuve est maintenant faite
que toute activité humaine
comprend un volet important
relatif à la qualité de vie.**

Société Libre d'Emulation. Le personnage déterminant : le Préfet. Il a été le premier Président. Il est resté notre Président d'honneur. 1838 - La transformation de la société en organisation des comices agricoles. Le personnage déterminant est alors le Président du Conseil Général qui finance les projets. Il est devenu notre deuxième Président d'honneur. 1868 - La date remarquable. Remaniement aboutissant à la création de la Société d'Acclimatation et d'Agriculture. Personnage déterminant : le

désir constant d'intégrer les réalités nouvelles. Je félicite chaleureusement et je remercie nos conférenciers qui ont été brillants, passionnants. Je ne vous ai pas parlé des hommes qui ont marqué notre passé récent. Je n'en citerai que deux : • Tout d'abord M. Zaccarie, disparu il y a quelques années, un 30 novembre, il a voulu et réalisé la fusion de la S.A.H.A.V. et de la S.A.C.I.V. en 1971. C'était un homme de lettres, c'était aussi un homme de science et un artiste, les aquarelles botaniques que



**Allocution
de Monsieur
Daniel CANEPA
Préfet du VAR**

L'AVSANE

**a été indubitablement un vecteur, un moteur,
un catalyseur d'énergies et de savoir-faire
dont chacun a pu apprécier les succès.**

Madame et Messieurs les Députés,
Monsieur le Sénateur-Maire,
Président du Conseil Général,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,
Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs les chefs de service,
Madame la Présidente de l'Association Varoise pour la Sauvegarde de l'Agriculture, de la Nature et de l'Environnement,

Permettez-moi tout d'abord de vous exprimer le vif plaisir qui est le mien aujourd'hui de vous recevoir dans cette maison, pour célébrer avec vous le bicentenaire de cette vénérable et toujours dynamique association qu'est l'AVSANE.

D'autant que, comme vous l'avez rappelé, Madame la Présidente, l'acte fondateur de votre société est dû à un

de mes prédécesseurs, le Préfet Jean Fauchet, dont la mission et les préoccupations devaient déjà s'apparenter fortement à celles qui sont les miennes depuis que je suis en poste dans le Var ; j'entends là, l'essor et le bien être économique et social du département.

Je vous ai écoutée avec attention et j'ai bien noté que depuis l'arrêté du 30 mars 1801, créant " La Société Libre d'Emulation du Var ", ancêtre de l'AVSANE, le Préfet du Var en est resté Président, précisément Président d'honneur et qu'il partage cet insigne privilège, avec deux éminents responsables de notre pays varois : le Président du Conseil Général, dont la générosité est pérenne et sans faille à l'égard d'une société aussi respectable que la vôtre et le Préfet Maritime, qui est garant de la sécurité de la bande littorale devenue de

nos jours un espace très sensible et source d'enjeux majeurs.

Permettez-moi de saluer ces personnalités, ainsi que toutes celles qui nous font l'honneur de prendre part à cette sympathique cérémonie et de leur dire combien je me félicite de la bonne santé et de l'enthousiasme qui prévalent encore aujourd'hui au sein de l'AVSANE.

Madame la Présidente, vous nous avez retracé avec fidélité et talent, l'historique de votre association. Vous avez bien fait ressortir, à travers deux siècles riches d'événements et de vicissitudes, les évolutions régulières de son statut et de ses buts mais aussi les contributions, les participations au développement de l'agriculture varoise, en particulier à celui de l'horticulture, de l'hydraulique et de l'élevage animal. Je voudrais, en ce 30 novembre 2001, rendre hommage aux membres

vivants ou disparus de l'association, à tous ces hommes et ces femmes qui, pendant des décennies, souvent de manière anonyme et modeste, ont oeuvré avec intelligence, compétence et patience, pour améliorer les méthodes et les moyens de productions agricoles, pour créer une émulation dans la préservation de la nature et le développement de l'économie rurale.

Vous avez cité, Madame la Présidente, de nombreux exemples qui illustrent bien, à travers les époques, combien les membres de votre société étaient décidés à favoriser par tous les encouragements possibles, les recherches, les progrès et les heureux résultats dans les domaines spécifiques de la pédologie et des activités agricoles.

LES ORGANISMES GENETIQUEMENT MODIFIES

Par Monsieur Patrick Roussel,
chercheur à la station agronomique de Montaulivet

La transformation génétique a vu ses balbutiements naître dans les années 82/83. Ainsi naquit la transgénèse, science donc encore très jeune, qui est le transfert dans le génome d'un gène qui n'y est pas encore présent, provenant du même organisme ou d'un organisme différent (bactérie, virus, animal, végétal).

L'intérêt de cette découverte est de faire s'exprimer un seul gène étranger de séquence déterminée qui apporte des particularités nouvelles, d'autres possibilités, des améliorations.

Au départ, on se contentait de croiser des plantes, créant de nouvelles variétés. La découverte de l'ADN en 1953, allait faire évoluer les choses. Ainsi peut-on aujourd'hui, en ne prenant qu'un morceau du génome particulièrement intéressant, créer une infinité de variétés de plantes, fruits, légumes qui poussent ainsi toute l'année.

Cela ne va pas sans problèmes tels que, par exemple, l'accumulation de nitrates qu'il faut atténuer. Il faut sans cesse trouver un équilibre entre ce qui peut se faire, ce qu'il ne faut pas faire, ce qu'il faut combattre. Cela s'appelle l'éthique.

LES APPLICATIONS

La cellule végétale possède une particularité nommée la totipotence, qui consiste à revenir à une cellule différenciée et reconstituer ainsi un fruit, un légume et multiplier les cellules. Ce qui permet de multiples applications :

- Dans la recherche : L'expression et la régulation des gènes.
- Dans l'agriculture : Des caractères de résistance aux insectes et aux herbicides, la maturation retardée.
- Dans l'agro-alimentaire : L'amélioration de la qualité nutritive.
- Dans l'industrie : La production de molécules à usage pharmaceutique.

A noter que la seule application effective aujourd'hui sur le marché se situe dans l'industrie.

LES QUESTIONS

Aujourd'hui, la question qui revient sans cesse est le pourquoi et la nécessité de cette science. D'où une prise de conscience et une réflexion importante sur le sempiternel sujet : l'éthique.

Mais à la seconde question : Y a-t-il des risques ? il serait plus juste de se demander si tout cela modifie les risques déjà existants, qualitativement et quantitativement. Les plantes transgéniques vont-elles transformer cet équilibre ?

Bien évidemment, comme pour chaque science, des risques existent. Les pesticides ont déjà transformé beaucoup de choses dans la flore et dans la faune. Alors, peut-on réduire les risques ? Oui, si on les connaît et si on sait les évaluer. Donc, avant d'utiliser la méthode, il faut pouvoir proposer ce qui en réduira ces risques.

Il faut tout de même se rendre compte que la transgénèse n'en est qu'à ses balbutiements. Il faut donc y aller avec prudence et toutes les recherches sont très sérieusement encadrées, surveillées et légiférées.



LA RESSOURCE EN EAU DU VAR

Par Mme Sylvie Soumet, chef de la Mission Inter Service de l'Eau du Var

L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation.

Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général.

L'usage de l'eau appartient à tous dans le cadre des lois et règlements ainsi que des droits antérieurement établis.

Article 1er de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992

Cette mission a pour but de recenser les ressources en eau du Var ainsi que d'étudier son traitement, sa protection, de développer un programme pour gérer, sécuriser, anticiper les besoins en eau, prévoir les nouveaux ouvrages, surveiller et rénover ceux qui existent déjà, évaluer les coûts d'exploitation, d'investissement, de fonctionnement.

La région du Var accumule beaucoup de difficultés puisqu'elle est dotée de conditions climatiques excessives, d'un relief tourmenté allant de 0 mètre en bord de mer jusqu'à 1800 mètres dans le haut Var. Elle possède également une géologie complexe et les besoins en eau sont croissants dans la mesure où elle est la première région touristique de France.

SON CLIMAT

Le Var possède une forte insolation allant jusqu'à 3000 heures de soleil par an dans la région de Fréjus, une faible nébulosité, une grande luminosité, d'où une sécheresse qui fut et peut être encore quelquefois alarmante. Les précipitations sont très rares mais cependant très violentes lorsqu'elles arrivent. Le mistral, qui souffle près de 100 jours par an, a un effet desséchant. Enfin, il y a dans le Var un phénomène de micro-climat important.

SON RELIEF

Il est composé de terrains cristallins imperméables, donc faibles en eau, dans la région Maures-Estérel, où se regroupe la plus forte population en été. L'on trouve également des dépressions permianes possédant des ressources en eau, dans la région Toulon-St Raphaël. Il y a aussi du calcaire dans la région de Canjuers, véritable château d'eau du département et des plaines alluviales avec le Gapeau et l'Argens, rivières essentielles même si elles sont de moindre importance.

SA POPULATION

Il faut donc savoir que ces reliefs irréguliers doivent donner de l'eau à une population sédentaire toujours en constante augmentation (1% en moyenne par an). En 2000 on dénombrait 905.750 habitants. Au niveau touristique, on compte pour la même année 73 millions de nuitées.

L'EAU ET SON HISTOIRE DANS LE VAR

A l'époque romaine furent construits les premiers canaux et aqueducs qui alimentaient essentiellement les fontaines et les domaines riches et faisaient tourner les moulins.

Du Moyen Age au XIXème siècle, peu de choses furent faites si ce n'est la création de nouveaux canaux et de dérivations de sources et de rivières.

A partir du XXème siècle, la pénurie d'eau se faisant durement ressentir, commença à faire prendre conscience qu'il fallait trouver des solutions urgentes. Mais il faudra attendre jusqu'en 1923 pour que l'on voit la création d'une infrastructure hydraulique régionale sur la chaîne Durance-Verdon, suivie du barrage de Castillon-Chaudanne en 1952,

du barrage de Serre-Ponçon en 1955, des retenues des lacs de Ste Croix et de Vinon sur Verdon en 1977.

Serre-Ponçon reste à ce jour la plus grande retenue d'Europe avec 32 usines hydroélectriques donnant 7 milliards de kw/h pour un stockage de 1.440.000 m3. (Elle va bientôt être dépassée par le Portugal).

Entre temps, en 1957, naquit la Société du Canal de Provence (SCP) avec la création du canal éponyme et des réseaux d'irrigation sous pression, régissant 4 barrages, 10 réservoirs d'eau, 150km de tunnels, 120km de canaux, 5600km de canalisations.

L'AVENIR DE L'EAU DANS LE VAR

En 2001, les nuages - qui ne sont hélas pas des nuages amenant la pluie ! - commencent à s'annoncer car l'augmentation de la consommation en eau est croissante. L'alerte est donnée quant à la qualité de l'eau qui est de plus en plus polluée par des infiltrations en tous genres. Les ouvrages commencent à prendre de l'âge. D'où le développement d'un programme pour gérer tous ces problèmes, anticiper les travaux à venir, sécuriser la population au niveau de la qualité et savoir évoluer de la gestion de l'eau en tant que ressource à la gestion de l'eau en tant que patrimoine.



Dans le rude combat pour l'épanouissement et l'équilibre économiques de la ruralité varoise, votre association a été indubitablement un vecteur, un moteur, un catalyseur d'énergies et de savoir-faire dont chacun a pu apprécier les succès. Pour les nombreux services qu'elle a rendu et qu'elle continue à rendre, pour le zèle, l'activité et le dévouement qu'elle n'a cessé de déployer, l'AVSANE mérite notre reconnaissance et notre considération. Car, en grande dame toujours alerte, elle a su s'adapter aux réalités de notre temps et devenir, dans le domaine de la défense et de la protection de l'environnement, une partenaire écoutée et respectée des autorités de l'Etat et du Département. Dans ce domaine si sensible, où s'affrontent parfois des intérêts divergeants, elle a su instruire et séduire par ses propositions, ses conseils avisés, son influence bénéfique, car l'humain et l'harmonie avec la nature sont sa préoccupation constante.

En se transformant, il y a 30 ans, de société d'agriculture en association pour la sauvegarde de l'environnement, l'AVSANE a su opérer une mutation remarquable qui témoigne de la perspicacité et de la détermination de ses membres. Elle a bien compris que dans un département magnifique et encore protégé comme le Var, la défense de l'environnement intéresse au plus haut point l'opinion publique et mobilise tant les élus que les responsables administratifs. D'autant que tout un arsenal législatif (lois sur l'air, sur l'eau, sur la montagne, loi dite " littoral ") existe désormais et fait obligation aux préfets, de consulter dans des circonstances précises et des formes bien définies, les représentants d'associations de défense de l'environnement. Celles-ci, comme l'AVSANE, font donc l'objet d'un agrément du préfet qui leur permet de

participer aux travaux de diverses commissions, comités et organismes réglementairement établis et gérés par la Préfecture.

J'ai bien noté que, pour sa part, l'AVSANE participe à pas moins de 24 comités ou organismes de concertation se rapportant aux questions d'environnement. J'en citerai quelques-uns parmi les plus significatifs : la Commission des Carrières, la Commission Départementale des Sites, Paysages et Perspectives du Var, le Conseil Départemental d'Hygiène, la CARIP, le Conseil Départemental de la Chasse, le Comité Départemental du Tourisme, la CAUE. Certes, ces organismes ont un rôle essentiellement consultatif et le Préfet n'est pas tenu de suivre leurs conclusions; mais le rôle des associations, et en particulier celui de l'AVSANE, est primordial, car il contribue à alimenter une analyse, une réflexion

qui aide indubitablement le Préfet à prendre ses décisions en toute connaissance de cause.

J'ajoute que l'AVSANE milite activement, depuis quelques années, pour que les prescriptions figurant dans les arrêtés préfectoraux, soient régulièrement contrôlées par des "commissions de suivi" auxquelles les membres de l'association souhaitent bien évidemment être associés. Toute cette activité démontre amplement, s'il le fallait, la vigueur, l'entregent et l'efficacité d'une association comme l'AVSANE. Elle est aussi révélatrice de l'importance de ce tissu associatif français si divers, qui rassemble dans notre pays près de 880.000 associations.

Il témoigne de la présence, de l'engagement et du dévouement de nombreux bénévoles pour des actions citoyennes et des idéaux hautement estimables.

Parce qu'elles représentent

une force de proposition appréciable, de par leur souci légitime d'influer sur les décideurs publics en faveur de causes délicates et de par leur fonction d'alerte des pouvoirs publics, les associations comme l'AVSANE jouent un rôle irremplaçable dans le maintien de lien social et la cohésion du pacte républicain.

Je souhaite donc que l'AVSANE puisse continuer à avancer avec le même allant, dans la voie qu'elle s'est choisie depuis de nombreuses années, celle d'une défense ferme et efficace de l'environnement où l'homme garde toute sa place et toute son importance.

En deux siècles d'existence, elle a su garder un entrain juvénile remarquable, elle a su s'adapter et se fortifier. Elle peut aujourd'hui fêter avec fierté son bicentenaire car, de par la qualité et l'abondance de son travail, elle l'a bien mérité.



**les associations comme l'AVSANE
jouent un rôle irremplaçable
dans le maintien de lien social
et la cohésion du pacte républicain.**

L'AVSANE défend l'environnement

Prestigieux bicentenaire que celui de l'AVSANE, fêté ce matin même dans les salons de la Préfecture.

L'association varoise pour la sauvegarde de la nature, de l'agriculture et de l'environnement puise ses racines historiques dans la vénérable Société libre d'émulation du Var créée en 1801 par le premier préfet du Var.

La structure actuelle est le fruit de la fusion, il y a trente ans, de deux sections, la Société autonome d'agriculture, de commerce et d'industrie du Var, installée à Draguignan, et la Société d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation du Var, sise à Toulon.

Véritable observatoire varois de l'environnement avant la lettre, la très discrète AVSANE a pour activité essentielle la participation à titre consultatif à de multiples comités et commissions clés* (deux associations de l'environnement sont agréées par le Préfet dans le Var).

Ses représentants, tous bénévoles, ne sont certes pas des

contestataires : plutôt des travailleurs de l'ombre, dévoués à la cause de la défense de l'environnement et de la sauvegarde du patrimoine naturel, culturel, historique du Var.

Exemples : étude d'un projet communal de forage comportant un risque de nuisances, au conseil départemental d'hygiène ; anticipation des conflits entre exploitant d'un gisement et riverains, à la commission des carrières ; propositions de sites à la commission du plan d'élimination des déchets ménagers ; avis sur le maintien ou non d'un pin classé dangereux, à la commission des sites...

L'AVSANE milite également pour une meilleure information de ses concitoyens : sur la pollution atmosphérique, quand elle siège à la CODEP ; sur le risque radioactif en rade de Toulon, quand elle siège à la commission ad hoc en préfecture maritime.

Programme de la matinée

A 9 heures, allocution de la présidente Annie Combes ;

« L'approvisionnement en eau dans le Var », par Sylvie Soumet, chef de la mission interministérielle du service des eaux ; 10 heures, « les organismes génétiquement modifiés », par Patrick Roussel, chercheur à la station agronomique de Montalivet ; 11 heures, historique de l'AVSANE par la présidente.

M. V.

*Un délégué de l'AVSANE siège pour trois ans dans les organismes départementaux suivants : commission des carrières, conseil de la chasse, commissions d'élaboration du Plan de protection de l'atmosphère, du Plan d'élimination des déchets ménagers, des déchets du bâtiment, « habitat et nature 2000 », hygiène, Sites, perspectives et paysages du Var, protection de la nature, information et surveillance de Balançon, CARIP.

Autres organismes : comité départemental du tourisme, Airmarex, CA du Sittomat, commission de l'environnement de La Seyne, secrétariat permanent pour les problèmes de pollution industrielle, comité de l'aménagement, l'urbanisme et l'environnement.

Organismes occasionnels : commission sur le nucléaire à Toulon, débat public sur la ligne à haute tension Boute-Carros.

AVSANE, Oustadou du Faron, 83 200 SUPER TOULON. Permanence mardi et vendredi de 10 h à 12 h. Tél. 04.94.91.02.95. et 04.94.42.66.97.

La vénérable association fête aujourd'hui son bicentenaire dans les salons de la Préfecture



Après avoir été dirigée par Jean Criloux pendant trente ans, l'Association varoise pour la sauvegarde de la nature, l'agriculture et l'environnement s'est choisie une présidente, Annie Combes. (Photo Richard Barsott)

VAR-MATIN - nice-matin — Vendredi 30 novembre 2001

Toulon Pratique

Une journée avec...

...UNE ASSOCIATION TOULONNAISE

Les gardiens du patrimoine naturel

Bicentenaire, l'AVSANE veille sur les paysages varois avec une attention toute particulière

DIFFICILE ici et maintenant, de se dire que notre comportement, notre souci de préserver la nature de nos propres agressions, ne nous profitera pas vraiment. Un travail de longue haleine qui donnera aux générations futures l'occasion de louer notre conscience. En effet, c'est dans cet esprit que travaille l'AVSANE (association varoise pour la sauvegarde de la nature et de l'environnement). Ses membres sont d'autant plus convaincus de l'efficacité de la méthode, qu'eux-mêmes et leurs contemporains (c'est-à-dire nous) profitent aujourd'hui de ce que l'association a su préserver voilà deux siècles déjà.

Oui, deux siècles, difficile à croire, même si la loi 1901 n'était pas encore née ! Peu d'associations ou de groupes ont la fierté d'afficher une telle longévité. Aussi, une belle et grandiose réception, organisée en préfecture le 30 novembre dernier a permis de célébrer ce bilan remarquable. Une occasion rêvée dont les membres et amis de l'AVSANE ont profité pour souligner devant tous les acteurs de l'environnement et décideurs du département la nécessité impérieuse de préserver le patrimoine naturel varois.

Qu'il s'agisse de la forêt, des côtes magnifiques, des ressources en eau, mais aussi de l'agriculture, l'horticulture et tous les produits de cette terre riche et qui signe l'identité de ce territoire : un héritage reçu et qu'il faut transmettre le mieux possible !

Pour ce faire, l'AVSANE a une mission spécifique : elle participe à une vingtaine de commissions et groupes qui, chacun se préoccupe d'un volet de l'environnement : commission de déchets, Airmarex, Sittomat, Natura 2000 etc... Chaque dossier est traité avec beaucoup de sérieux pour que l'association puisse donner un avis consultatif et ainsi repré-

senter l'opinion de la population. Ces avis peuvent concerner aussi bien la pollution, que la sauvegarde des forêts, le devenir de l'agriculture, l'implantation de sites industriels ou encore les déplacements urbains.

Issue de la Société libre d'émulation, créée par le premier préfet du Var en 1801, l'AVSANE sait ainsi garder un œil vigilant sur le capital nature du département et complète bien l'action sur le terrain des associations militantes.

Des creusets populaires

Pour la première fois, l'association s'est choisie une présidente : Annie Combes s'est engagée avec beaucoup de responsabilité et d'émotion dans cette mission. Heureuse aussi de poursuivre l'œuvre de ses prédécesseurs, dont M. Criloux président honoraire. Et, si parfois le rôle de l'AVSANE peut paraître académique, Annie Combes a promis, devant le Préfet Daniel Canepa et l'auditoire de ne pas négliger la convivialité entre les membres, et la présence sur le terrain.

Lors de la célébration du bicentenaire, la présidente a aussi insisté sur le fait que la nature et l'environnement étaient des creusets populaires dans lesquels on pouvait puiser des solutions pour une société plus équilibrée et plus sûre. Enfin de son côté Daniel Canepa a loué le sèneux et la nécessité du travail de l'AVSANE, qui est, en quelque sorte la bonne fée des paysages varois mais surtout "une véritable force de proposition et un organe d'alerte efficace". La soutenir, l'aider, participer à sa mission sera une pierre de plus à l'édifice fragile de la protection de l'environnement.

Gisèle KOSON-DRAY.

L'AVSANE a son siège à l'OUSTADOU du Faron, 83 200 TOULON. Des permanences y ont lieu les mardi et vendredi, de 10 heures à 11 heures. Tél. 04.94.91.02.95 ou le 04.94.42.66.97.



VAR-MATIN - nice-matin — Dimanche 6 janvier 2002

AVSANE 200 ANS



VAR-MATIN - nice-matin — Samedi 1^{er} décembre 2001

Association varoise pour la sauvegarde de l'agriculture, la nature et l'environnement

AVSANE : deux siècles et toujours efficace